



Édition de Juillet 2014

Dans ce Numéro 2 :

Éditorial
 Planning des Permanences
 Le Budget Communal
 Ecole
 Agenda
 La Vie des Associations
 État civil
 Nouveaux Meyralais
 Soyons Citoyens
 Infos Pratiques
 Restons en Contact

MAIRIE DE MEYRALS

Le Bourg
24220 MEYRALS

Téléphone : 05 53 31 35 20
 Télécopie : 05 53 31 35 28
 Numéro d'urgence :
 06 07 68 49 79

Mail : mairie.meyrals@wanadoo.fr
 Site internet : www.meyrals.fr

Comité de rédaction :
 Jacqueline JOUANEL
 Sylvie CHRISTIAENS
 Audrey DELJARRIT
 George PLAKIOTIS
 Directeur de publication :
 Joël LE CORRE

Impression :
 Imprimé par nos soins

Finances Communales et Avenir

Comme nous nous y étions engagés, nous vous présentons l'état financier de la commune : Les revenus (produits de fonctionnement) de l'année 2012 ont été de 487 000€ à comparer avec la dette qui était de 820 000€ au 31/12/2012, soit 168% des « rentrées d'argent » de l'année.

Cette somme (820 000€) représentait 1378€ de dette par habitant, alors que la moyenne des communes françaises similaires était de 659€ par habitant, soit moins de la moitié. De 2008 à 2012, nous constatons une progression du montant de la dette de 48%, alors que les revenus dans le même temps n'augmentent que de 23%.

Ceci a généré un coût annuel de remboursement de la dette de 77 000€ en 2012. Ayant enfin accès aux comptes, nous avons découvert que le niveau de remboursement, des emprunts déjà effectués, ne diminuera guère avant 2020. De plus en octobre 2015, nous serons forcés d'effectuer un remboursement exceptionnel supplémentaire de 130 000€ pour un prêt relais sans affectation précise, souscrit en 2012 (voir graphiques en page 2 : revenus/dettes, remboursements annuels de la dette). Enfin, les emprunts actuels courent jusqu'en 2037.

Monsieur le percepteur a accordé aux membres de la commission finances, ainsi qu'à Sylvie Marty, une entrevue durant laquelle il nous a fourni de précieux renseignements et éclaircissements nous permettant de mieux définir nos marges de manœuvre.

Aussi, en 2014, le conseil municipal a prévu :

- Le maintien des emplois communaux.
- La sectorisation du réseau AEP (adduction d'eau potable) ; les travaux seront achevés en 2014.
- La mise aux normes, voire l'extension éventuelle, de la station d'épuration du bourg ; l'étude est en cours.
- La première tranche de la future cantine.
- De petits travaux à la bibliothèque.
- La réfection du parking des écoles et du chemin Lalande.
- Pour les travaux de voirie budgétés par la communauté de communes 45 000€ en 2014), nous avons priorisé les routes d'accès au village (Chaniot et route du cimetière).
- La sécurisation de certains points dangereux par une signalisation adaptée.

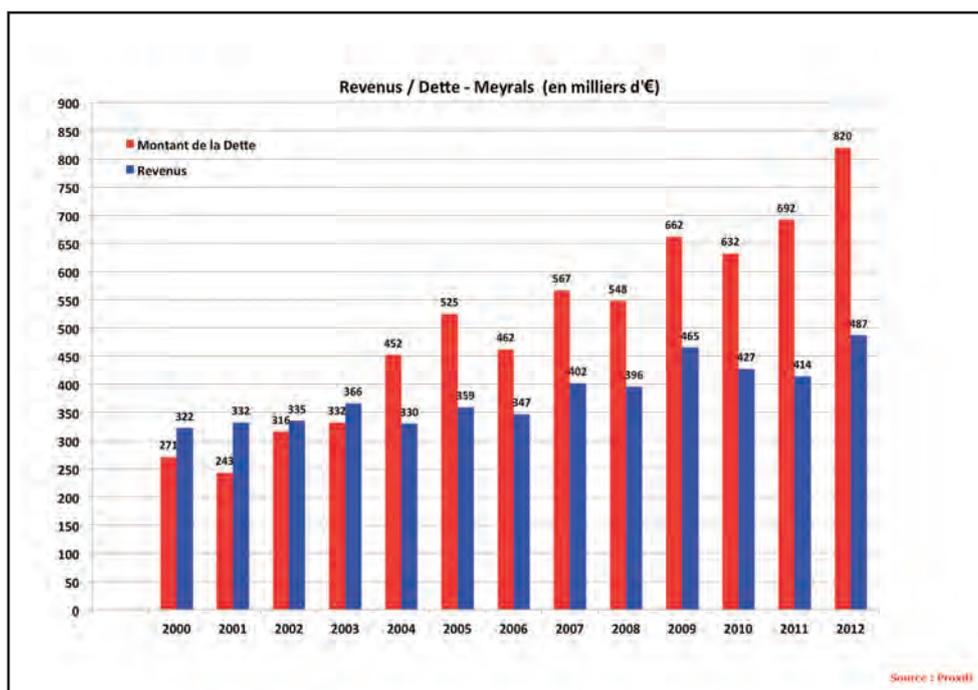
Enfin, par une gestion rigoureuse, et une chasse au « gaspi », nous sommes convaincus de pouvoir faire face aux échéances à venir tout en maintenant un fonctionnement et un entretien correct de la commune, garantissant à nos concitoyens une bonne qualité de vie.

La Commission Finances

Planning des Permanences

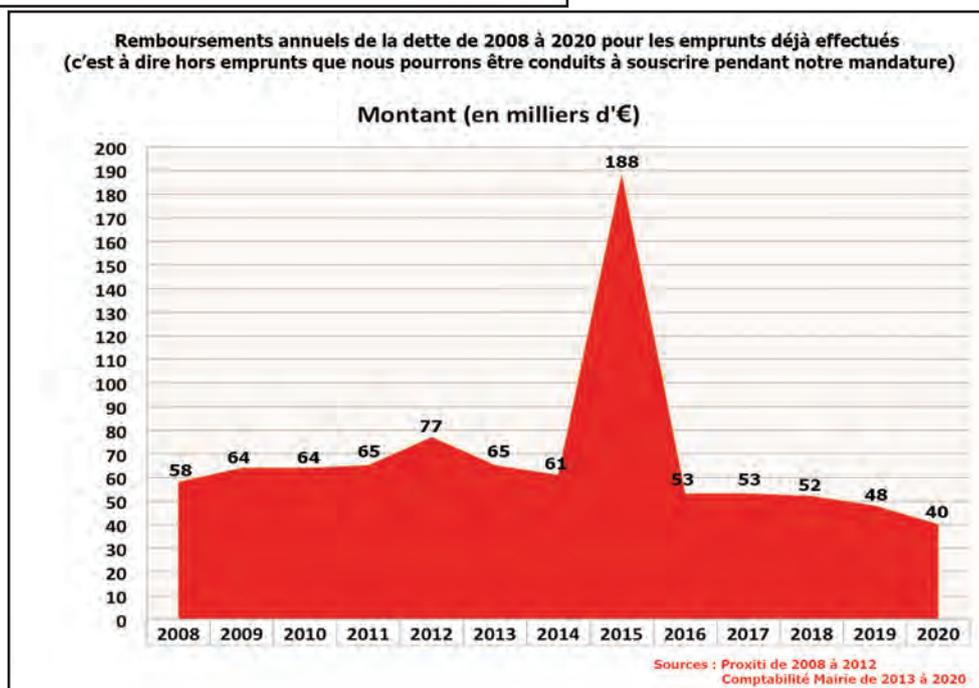
19/07	Denis Maradenne - Isabelle Petitfils - Jacqueline Jouanel	30/08	Jacqueline Jouanel - George Plakiotis
26/07	Christian Delarue - Christine Chies - George Plakiotis	06/09	Christine Chies - Jeanne Baillieu
02/08	Sylvie Christiaens - Audrey Deljarrit - George Plakiotis	13/09	Sylvie Christiaens - Jacqueline Jouanel
09/08	Christine Chies - Jeanne Baillieu	20/09	Christine Chies - Denis Maradenne - Maurice Drouet
16/08	Denis Maradenne - Christian Delarue	27/09	Jean-Francois Confavreux - Catherine Nieto
23/08	Christine Chies - Denis Maradenne	04/10	Christine Chies - Pierre Nouven

Le Budget Communal



La multiplication des emprunts souscrits par la précédente municipalité a provoqué une augmentation de la dette de Meyrals beaucoup plus rapide que celle des revenus. Cette dette a atteint un niveau record et inquiétant de 820 000 euros fin 2012.

Les emprunts déjà effectués nous imposent des remboursements conséquents de l'ordre de 55 mille euros, chaque année. Et, une échéance exceptionnelle va forcer Meyrals à payer aux banques le montant très important de 188 000 euros au total, sur la seule année 2015.



Ecole

Cette année, Danièle Farfal-Servoir prend sa retraite après avoir assuré depuis la rentrée 2006 les fonctions de directrice et d'enseignante cycle 3 dans notre école communale. Nous lui souhaitons une heureuse continuation dans sa nouvelle vie.

Madame Maud Boissier lui succédera comme directrice dès la rentrée de septembre. L'équipe pédagogique sera complétée par mesdames Anne Manet et Nadine Chassagne-Dutard. L'école devrait accueillir plus de 70 enfants.

Les temps d'accueil périscolaire (TAP) pris en charge par l'intercommunalité, seront mis en place les lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Les enfants auront classe le mercredi matin.

La communauté de communes mettra à disposition pour animer ces TAP des directeurs et animateurs des associations partenaires « enfants des deux rivières » et « espace enfance ». Ceux-ci mettront en place un programme d'animations ayant pour objectifs principaux de permettre aux enfants d'apprendre en jouant et d'expérimenter de nouvelles activités.

- Chaque jeudi matin jusqu'au 4 septembre : Marché des producteurs de pays
- Mercredi 16 juillet : Marché gourmand à partir de 19h
- Dimanche 20 juillet : 10ème fête départementale de la FNATH (Accidentés du travail et handicapés) au Buisson de Cadouin
- Samedi 26 juillet et dimanche 27 juillet : Festival des Épouvantails
- Dimanche 10 août : Fête des battages et vide greniers à Carmensac
- Mercredi 20 août : marché gourmand à partir de 19h
- Dimanche 7 septembre : randonnée « Connaître Meyrals »
- Samedi 20 septembre : journée « SENTEZ-VOUS SPORT » organisée par Active Gym et Connaître Meyrals
- Dimanche 21 septembre : Randonnée « Connaître Meyrals »

La Vie des Associations

Quelques photos des manifestations du mois de juin.



Ils nous ont quittés :

Monsieur Pierre JOUANEL le 3 juin 2014

Monsieur René CABAR le 14 juin 2014

Monsieur Jean-Roger PASTORINO le 26 juin 2014 (fils de Madame Joëlle BELLON)

Monsieur Geoffrey MORGAN le 26 juin 2014

Mariage :

Melle Laurie DROUET et Mr Florian DELAY le 7 juin 2014

Naissance :

Lola FLAQUIERE le 16 mai 2014

Peio ISSARTIER le 8 mai 2014

Bienvenue aux Nouveaux Meyralais

Mme Aurélie LAFAYE

Soyons Citoyens

En cette période estivale, nous rappelons aux habitants de la commune qu'il est strictement interdit de faire du feu à l'extérieur du 15 juin au 15 octobre.

Merci de veiller à la tranquillité de tous en évitant d'utiliser des appareils bruyants à des horaires inadéquats en particulier les après-midis des dimanches et jours fériés.

Pensez aussi à surveiller vos animaux domestiques et à ramasser leurs déjections sur les espaces communs.

Infos Pratiques

Plan Canicule 2014 : dans le cadre du dispositif départemental mis en place afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, les services de la mairie recensent, comme les années précédentes, par le biais d'un registre, les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes adultes handicapées, qui le souhaitent.

Ce registre confidentiel doit permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se faire connaître auprès des services de la mairie au 05.53.31.35.21.

Destruction et/ou régulation d'animaux nuisibles (taupes, rats, souris, guêpes, frelons, blattes, puces): vous pouvez bénéficier de la prestation de l'entreprise Vincent Reynier 5D24. En effet, une convention d'entretien antiparasitaire annuelle avec la mairie vous permet de bénéficier d'une réduction des frais de déplacements et du coût de l'heure. Vous devez régler les produits mis en place et les heures effectuées chez vous. Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire à la mairie.

Compostage : les agents du sictom se sont présentés à votre domicile entre le 7 et le 10 juillet pour vous proposer le composteur gratuit. Ils étaient également présents sur le marché le 10 juillet au matin. Si vous n'avez pas été livrés, vous pouvez contacter le sictom du Périgord Noir au 05.53.29.87.50. N'oubliez pas que les déchets de repas et de jardin représentent 30% du poids des sacs noirs. Si vous les compostez, vous contribuerez à la réduction de la facture communale de collecte des ordures ménagères.

Restons en Contact

Pour nous contacter, envoyez nous un mail à bulletin.meyrals@orange.fr

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, merci de le signaler.

mairie.meyrals@wanadoo.fr - www.meyrals.fr - 05 53 31 35 20